

## ◆ Qu'est-ce qu'une digue ?

Une digue est un ouvrage continu longitudinal par rapport au sens de l'écoulement de l'eau, construit dans le lit majeur de la rivière ou sur le littoral, généralement de grande longueur, surélevé par rapport au terrain naturel et destiné à s'opposer au passage de l'eau ou à la canaliser. Chaque digue est divisée en tronçons relativement homogènes.

Il existe 3 principales typologie de digues :

- Digues en terre (en remblai)
- Digues type « poids » (en maçonnerie ou béton)
- Digues « mixtes » (partie remblai, partie poids ou rigide)

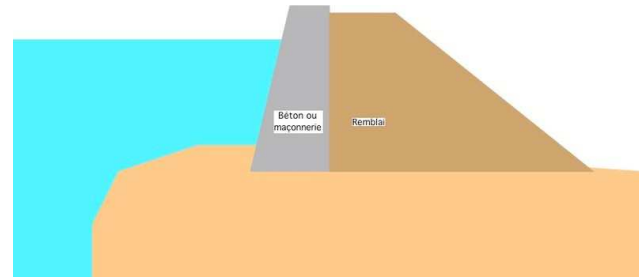


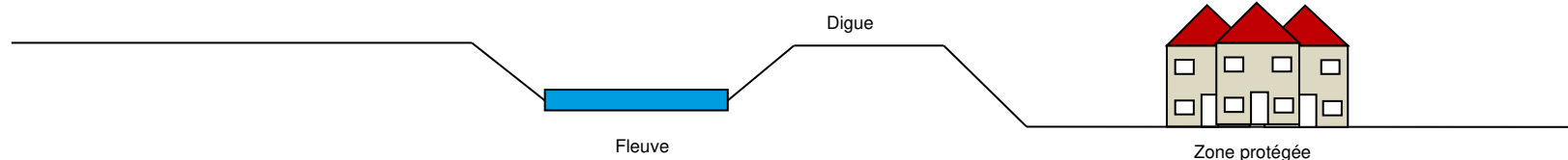
Schéma d'une digue « mixte »

Une digue est différente d'une berge ou d'une protection de berge mais cette dernière peut contribuer à la protection de la digue et/ou de la fondation. La nature et la constitution des protections sont très variables : elles peuvent être de nature meuble (remblais), rigide (enrochements, perré, palplanche...) ou souple (technique végétale, pieu bois ...).

## ◆ A quoi sert la digue ?

Les ouvrages (« digues ») ont pour but de protéger les populations et les biens existants (« zone protégée ») pour l'événement pour lequel ils ont été conçus sous réserve qu'ils soient entretenus et conçus dans les règles de l'art.

Les niveaux de protection des ouvrages sont très variables d'un secteur à un autre. En effet, des ouvrages sont dimensionnés pour des événements d'occurrence centennale alors que d'autres protègent pour des événements quinquennaux voire annuels.



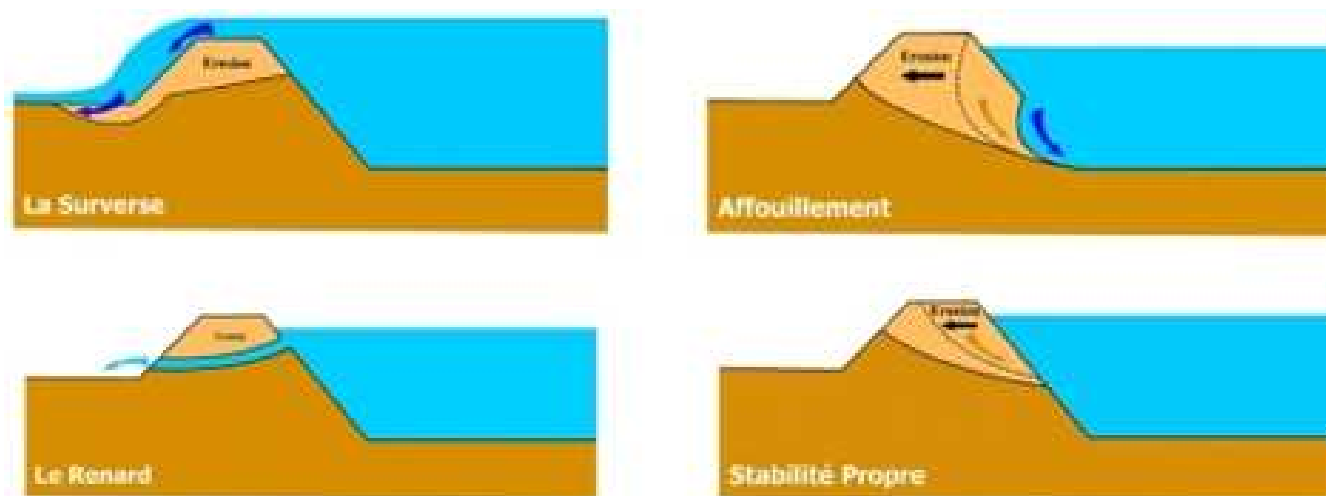
## ◆ Le risque de rupture du digue



En cas de rupture de la digue, l'eau se déverse brutalement dans le lit majeur avec une très grande vitesse.

Ces ruptures de digues peuvent avoir des conséquences dramatiques pour les enjeux situés en arrière.

Ces ruptures de digues peuvent avoir différents origines : surverse, affouillement, renard hydraulique, instabilité de l'ouvrage.



Mécanismes de ruptures de digues

**Il n'est pas possible de garantir de l'absence totale de risque de rupture de digues en cas de crue exceptionnellement forte : « le risque zéro n'existe pas » :**

⇒ **aucun ouvrage n'est infaillible !**

## ◆ Rôle du Gestionnaire

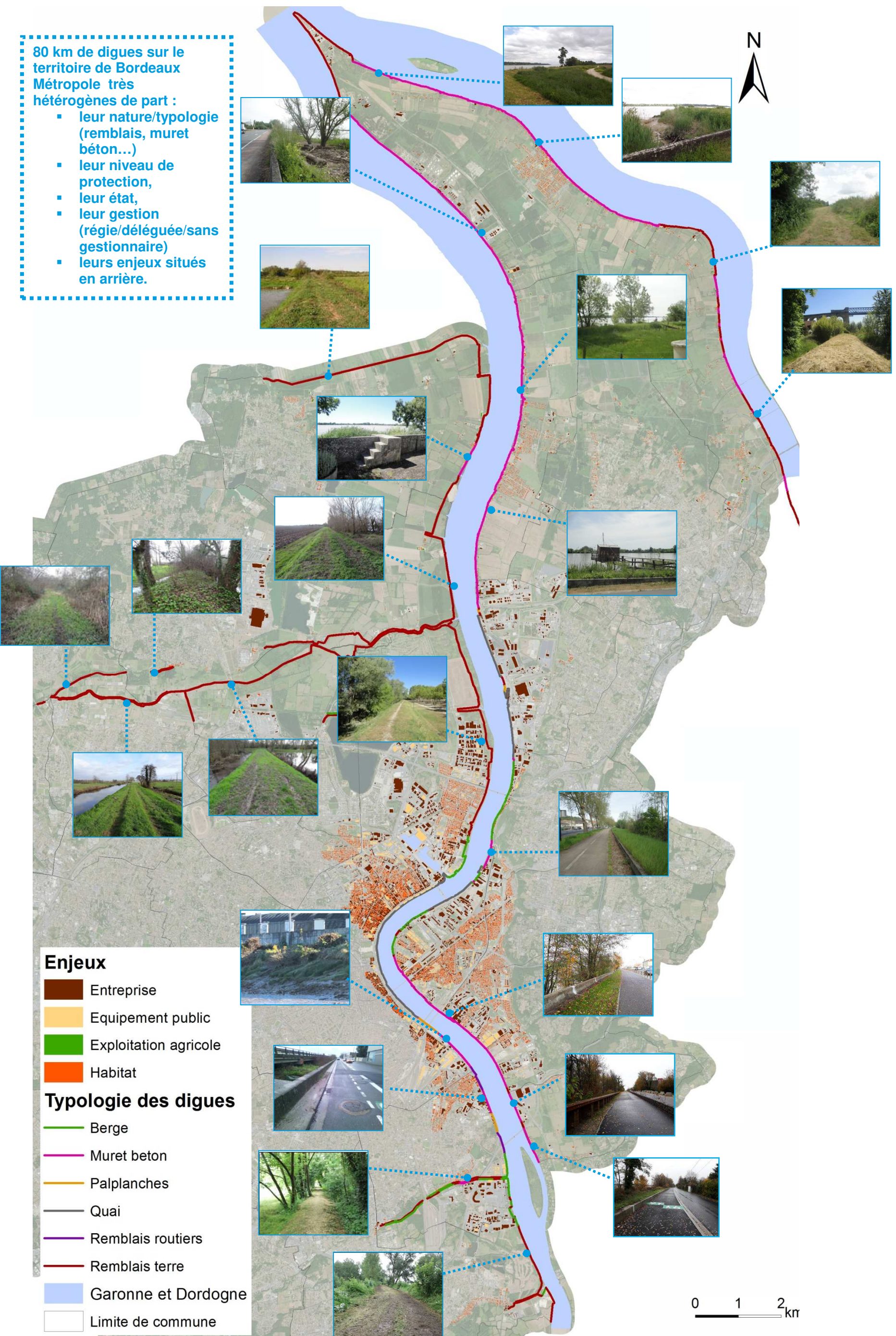
Le gestionnaire de la digue est responsable de la digue en prenant en charge l'entretien courant, la restauration et la surveillance régulière de la digue.

En 2016, suite à sa prise de compétence GEMAPI de manière anticipée, Bordeaux Métropole est devenue gestionnaire de 50 km de digues et a transféré la compétence d'environ 30 km de digues à 2 syndicats : SMBVAM – Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Artigue-et-Maqueline et SPIPA – Syndicat de protection contre les inondations de la Presqu'île d'Ambès .



80 km de digues sur le territoire de Bordeaux Métropole très hétérogènes de part :

- leur nature/typologie (remblais, muret béton...)
- leur niveau de protection,
- leur état,
- leur gestion (régie/déléguée/sans gestionnaire)
- leurs enjeux situés en arrière.



**Enjeux**

- Entrepise
- Equipement public
- Exploitation agricole
- Habitat

**Typologie des digues**

- Berge
- Muret beton
- Palplanches
- Quai
- Remblais routiers
- Remblais terre
- Garonne et Dordogne
- Limite de commune

0 1 2 km